

Boulazac sous l'Ancien Régime

(2ème partie)

HISTOIRE

1800
1700
1600
1500
1400
1300
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0

Ce n'est pas la condition des terres qui écrase les paysans mais le poids des impôts, les ravages de la guerre, le logement des soldats, le manque de main d'œuvre ou encore l'exploitation routinière et primitive des champs.

L'ascension du tiers état

Parmi eux cependant, certains paysans installés sur des terres franches connaissent une aisance qui leur permet de constituer de génération en génération une sorte de bourgeoisie rurale. Après s'être dotés de demeures conséquentes, leur but consiste à accéder à la noblesse héréditaire. Pour ce faire, le moyen le plus simple et le plus rapide est d'acquérir des terres nobles, d'autant que la qualité de noble bourgeois dispense de franc-fief. D'ailleurs, il est particulièrement glorieux d'acquérir les dites terres à la faveur d'un mariage.

Evidemment, l'usurpation de titres devient fréquente en ces temps difficiles où il importe de ménager les gens riches. Malgré les contestations régulières du commissaire de la République, les prétendants à la noblesse savent attendre les moments de crise financière pour acquérir leurs lettres d'anoblissement à la barbe de la Cour des Aides.

Suivant la mode locale propres aux gens dit de qualité, les nobles vivent donc à Périgueux l'hiver et à Boulazac l'été.

Quand aux relations entre nouveaux promus et vieille noblesse, elles sont assez cordiales mais essentiellement basées sur une réciprocité d'intérêts.



Le pigeonnier du Lieu Dieu

Physionomie de Boulazac à la veille de 1789

Bourgeois «nobilitants», hobereaux et paysans vivent donc au large d'une paroisse sensiblement moins étendue que la commune actuelle puisqu'elle ne touche à la rivière qu'entre le colombier du Petit Change et le confluent du Manoire. En réalité, ses limites sont exactement indiquées par la route de Lyon et l'actuelle route de Bassillac jusqu'au Pinier et de là vers le lac de Jaunour. La cité Bel air est rattachée à Saint Georges tandis que le Ponteix, Landry, Bareyrou, Le Suchet, Les Bruges relèvent de Tréllissac. Les habitants sont peu nombreux car dans les malheurs de la guerre nombre d'entre eux ont gagné Périgueux

pour se mettre en sûreté. La paroisse de Boulazac n'a pas de bourg à proprement parlé. Elle s'apparente plutôt à une constellation de hameaux. A la veille de 1789, Boulazac est toujours administrée par les maires et consuls, seigneurs hauts justiciers et le juge de Périgueux. Ses intérêts particuliers relèvent toujours du «général de la Paroisse». C'est toujours le consulat qui ordonne au syndic local de convoquer les habitants inscrits sur le rôle des impôts. Cette réunion a toujours lieu sur le parvis de l'église après une messe.

Ainsi, Boulazac n'est donc qu'une chétive bourgade tristement endormie dans son vallon glacé, envelop-

pée de brumes continues et denses. Seul, dans le fond du morne paysage, le Lieu-Dieu élève fièrement par dessus la couronne des machicoulis, les tuiles brunes d'un logis seigneurial ne laissant dépasser que les girouettes des tours opposées qui tourneront bientôt en détresse au souffle de la Révolution.